



EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

INFORUP

Semaine du 2 au 6 avril 2018

**LA COMMISSION TABLE SUR UNE AUGMENTATION DE LA PRODUCTION SUCRIERE EUROPEENNE SUR LE COURT TERME :**

La Commission européenne a publié cette semaine un rapport qui présente les prévisions sur l'agriculture qu'elle fait à horizon 2019. S'agissant de la production de sucre européen, celle-ci devrait augmenter sur la période 2017-2018. En cause : la fin des quotas sucriers, un environnement de prix favorables et des rendements supérieurs à la moyenne. La production devrait atteindre 21 millions de tonnes, soit 23% de plus que la production moyenne sur les années précédentes. Le marché mondial du sucre devrait rester excédentaire en 2017-2018 (excédent de 5 millions de tonnes prévu), tout comme en 2018-2019 (excédent évalué à 2 millions de tonnes). Le rapport précise en outre que la baisse du prix du sucre, et la faiblesse des prix du maïs et de l'orge pourrait encourager les producteurs européens de sucre, à privilégier d'autres cultures que la betterave sucrière. Cette situation pourrait dès la campagne 2018-2019 se traduire par une légère baisse de la production de sucre dans l'UE. Le rapport de la Commission est disponible en suivant [ce lien](#).

**RETARD DANS LA CONCLUSION DE L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LE VIETNAM :**

Cette semaine, le Conseil de l'UE a affirmé sa volonté d'accélérer le processus de signature et d'approbation du traité de libre-

échange entre l'UE et le Vietnam, dont le texte a été conclu en décembre 2015. Le Vietnam attribue la responsabilité de l'important retard de la procédure l'UE, à cause, notamment, des traductions de l'accord dans les différentes langues de l'Union. Le Commissaire européen au commerce, Madame Malmström, envisage une signature et une ratification avant l'automne 2018, alors que le Vietnam semble se concentrer prioritairement sur un partenariat transpacifique avec les Etats-Unis.

**LE CONSEIL EUROPÉEN DEVRAIT ADOPTER LE 22 MAI PROCHAIN SES DIRECTIVES DE NÉGOCIATION POUR LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE UE – NOUVELLE-ZÉLANDE – AUSTRALIE :** Le 22 mai prochain, les ministres du Commerce de l'UE devraient être appelés à approuver les directives de négociation en vue des accords de libre-échange avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le 15 septembre 2017, la Commission a présenté au Conseil pour examen les projets de directives de négociation de ces accords commerciaux. Cecilia Malmström, Commissaire européenne au Commerce a assuré le 26 mars dernier que la Commission espérait recevoir bientôt les directives de négociation du Conseil et lancer rapidement les deux négociations. « Ces deux accords de libre-échange incluront des dispositions fermes sur l'accès aux marchés pour les investissements étrangers directs dans les services et le secteur manufacturier ainsi que dans les industries primaires, les douanes et la facilitation des échanges, les marchés publics et les entreprises d'État. Cependant, le champ d'application des accords de libre-échange n'inclura pas la protection de l'investissement, mais l'UE pourra décider de négocier en parallèle des accords distincts avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande sur la protection de ce domaine ». Pour mémoire, le Parlement européen a adopté, le 26 octobre dernier, deux résolutions sur ces mandats de négociations. Il invite à ce que ces directives de négociations prévoient « des dispositions précises et spécifiques sur le traitement accordé aux pays et territoires d'outre-mer (PTOM) et aux régions ultrapériphériques (RUP) afin de prendre en compte leurs intérêts particuliers dans ces négociations ».

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 9 AU 13 AVRIL 2018

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 09/04</b>				
<b>Mardi 10/04</b>				Audition de la Commissaire européenne Cécilia Malmström par la Commission des affaires économiques de et la Commission des affaires étrangères à l'Assemblée Nationale
<b>Mercredi 11/04</b>				
<b>Jeudi 12/04</b>	<b>Com AGRI</b> Présentation par le Commissaire Hogan de la proposition de Directive sur la Lutte contre les pratiques commerciales déloyales dans		<b>Conseil « Affaires générales »</b>	

	<p>la chaîne d'approvisionnement alimentaire interentreprises</p> <p><b>Com ENVI</b> : Echange de vues avec la Commission européenne sur le- Rapport général de la Commission sur le fonctionnement du règlement REACH et révision de certains éléments</p>			
<p><b>Vendredi</b> <b>13/04</b></p>				